

Le Comité de Politique Monétaire

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°03/2026
DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BCEAO
TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2026**

1. Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion tenue le 9 septembre 2026, de maintenir le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,00%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,00%, niveaux en vigueur depuis le 16 mars 2026. Le Comité a également décidé de maintenir à 3,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis.
2. Ces décisions résultent de l'analyse de la conjoncture internationale et régionale notamment en matière d'évolution des prix, de l'activité économique et de la situation extérieure ainsi que des risques à court terme.
3. L'activité économique mondiale est demeurée résiliente, en dépit de la persistance des perturbations induites par le conflit au Moyen-Orient.
4. Dans l'Union, le taux d'inflation s'est établi à 0,4% au deuxième trimestre 2026, après -0,2% le trimestre précédent. Cette remontée du niveau général des prix a été principalement causée par la hausse des prix du transport, consécutive au relèvement des prix des produits pétroliers dans la plupart des Etats membres de l'Union ainsi que des prix du logement et de certains produits alimentaires, notamment la viande, le poisson et les légumes. Cette dynamique haussière des prix pourrait se poursuivre les prochains mois. Pour 2026, le taux d'inflation devrait ressortir en moyenne à 1,0%, après un niveau de 0,0% en 2025. Des risques haussiers pourraient peser sur les prix, en raison principalement des incertitudes entourant la crise au Moyen-Orient.
5. L'activité économique dans l'Union est restée dynamique au deuxième trimestre 2026, avec une croissance estimée à 6,0% en glissement annuel, après 6,1% le trimestre précédent. Cette évolution favorable traduit les performances de l'ensemble des secteurs. Pour l'année 2026 la croissance économique est attendue à 6,1%.
6. La position extérieure de l'Union s'est renforcée au cours du deuxième trimestre 2026, portée par la hausse de la valeur des exportations d'or, de coton, de cacao et de produits pétroliers.
7. Le financement de l'économie reste adéquat. Le crédit bancaire accordé au secteur privé a progressé de 6,6% à fin juin 2026 après 6,0% à fin mars 2026.
8. Le Comité de Politique Monétaire continuera d'accorder une attention particulière aux risques sur l'évolution des prix et les conditions monétaires. Il prendra, si nécessaire, les mesures idoines pour préserver la stabilité monétaire et financière de l'Union.

Fait à Dakar, le 9 septembre 2026

Le Président,

Jean-Claude Kassi BROU
